

BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE

*Les moulins à nef
L'année 1944
Le maire Charles Toulouse
A la mémoire de nos héros*

Carte de 1793 (extrait)

Revue Semestrielle d'Histoire Locale - n° 28 (Novembre 2004)

ANNÉE 1944, ANNÉE DE GUERRE, ANNÉE D'ESPOIR

Au cours de cette cinquième année de guerre mondiale, année cruciale pour l'avenir des peuples engagés, les affrontements entre belligérants deviennent de plus en plus violents et meurtriers.

Depuis la capitulation du maréchal von Paulus à Stalingrad en février 1943, l'étau des armées alliées se resserre autour de l'Allemagne nazie. A l'est, l'armée soviétique, malgré une résistance acharnée de la Wehrmacht, dans une poussée irrésistible s'approche lentement mais inexorablement de ses frontières. A l'ouest les troupes anglo-franco-américaines parviennent à débarquer le 6 juin 1944 sur les côtes françaises au prix de terribles combats, affrontant le redoutable « mur de l'Atlantique » puissamment fortifié et entreprennent la libération militaire des pays occupés. Au sud de l'Italie à moitié reconquise par les armées alliées, le pouvoir fasciste se désagrège.

INTENSIFIER LA LUTTE, PRÉVOIR UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ

En France métropolitaine, malgré l'accroissement d'une répression impitoyable, les diverses formes de résistance se développent, se renforcent et s'unifient dans un Conseil National de la Résistance (C.N.R.) formé le 27 mars 1943. Ce rassemblement de tous les mouvements de résistance intérieure, malgré l'arrestation le 21 juin de son créateur Jean Moulin et de certains de ses collaborateurs poursuit son activité. Le 15 mars 1944, avant le débarquement de Normandie il adopte le « programme du C.N.R. », appelé à jouer un rôle primordial dans la réorganisation du pays après sa libération.

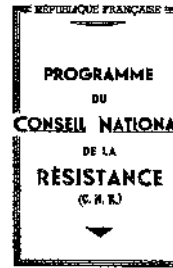
Le 1^{er} février, la légitimité et l'efficacité de la résistance armée clandestine est reconnue avec la constitution des Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.) à comparer avec Forces Françaises Libres (F.F.L.).

Le 3 juin les Alliés admettent après maintes réticences que le gouvernement de Vichy n'est pas le représentant de la France et reconnaissent la légitimité du Comité-Français de Libération Nationale (C.F.L.N.) qui devient le Gouvernement Provisoire de la République Française (G.P.R.F.) siégeant à Alger sous la responsabilité du Général De Gaulle avec ses ministres et une Assemblée Consultative.

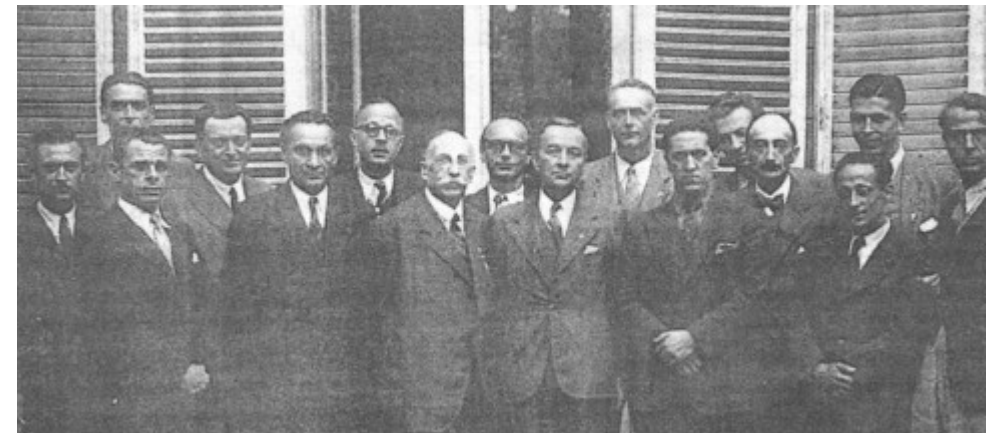
La grande préoccupation des Français luttant contre l'occupation de leur pays est

non seulement de libérer le territoire mais aussi de prévoir sa reconstruction, matérielle certes mais aussi politique économique et sociale... ce qui devînt une réalité.

LE PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE



Le pays est encore occupé, le débarquement n'a pas encore eu lieu et pourtant le C.N.R., confiant dans l'avenir, adopte le 15 mars ce programme novateur qui fera date dans l'Histoire de France. Ce texte concis dessine un pacte social inédit sur lequel notre pays, trois décennies durant, va asseoir sa reconstruction et son développement. Ce programme élabore tout d'abord « un plan d'action immédiate contre l'opresseur » suivi de « mesures destinées à instaurer dès la libération du territoire un ordre social plus juste ». Unis dans la clandestinité, ses signataires décident de rester unis après la libération « afin d'établir le Gouvernement Provisoire de la République formé par le Général De Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance ». Toute ambiguïté est levée envers « l'Etat Français » établi par le Maréchal Pétain en juin 1940. Il n'aura plus aucune validité !



Les membres du CNR en septembre 44. Au centre Georges Bidault.

Ce projet très ambitieux qui prônait l'instauration « d'une véritable démocratie politique, économique, sociale » était porté par un remarquable consensus. Elaboré dans la clandestinité, il était approuvé par toutes les composantes de la Résistance : « *Ainsi sera fondé une République nouvelle* » proclamait-il.

LE MOIS D'AÔUT À BLAGNAC ET DANS NOTRE RÉGION

Ce long préambule m'a paru indispensable avant d'évoquer, bien imparfaitement certes, ces journées torrides de l'été 44 où tout a basculé.



Maison incendiée par les occupants, le 19 août 1944 puis reconstruite à l'identique (av. Général Compans).

Serge Ravanel, venu à Toulouse avec pour mission d'organiser les Corps Francs de la Libération, puis désigné par le Général Koenig, chef régional des F.F.I., est un témoin privilégié, chargé à cette époque de très lourdes responsabilités. Dans un ouvrage paru récemment « les Valeurs de la Résistance » il écrit « *Plutôt que de parler de la Libération* » il vaut mieux

évoquer « *la période de la Libération* ». Il y eut en effet un « *avant* » caractérisé par une préparation intensive, suivie des combats de la Libération, un « *pendant* », marqué par l'installation des nouveaux pouvoirs et un « *immédiatement après* ». Dans la région de Toulouse, ces journées ont été une période de consolidation de l'unité dans les domaines à la fois militaire et politique ».

Nous avons déjà évoqué dans de nombreux articles de cette revue comment, après le débarquement allié en Provence du 15 Août, les troupes allemandes cantonnées dans notre région, redoutant d'être encerclées, se sont enfuies précipitamment.

Le 19 août, d'ailleurs, plus tôt que prévu par les mouvements de la Résistance, elles évacuent Toulouse dès le matin, laissant derrière elle de nombreux bâtiments en flammes. Les troupes de la Luftwaffe stationnées à Blagnac les imitent, incendiant quelques maisons occupées faute de pouvoir emporter documents ou matériel. Dans



Inauguration de la "rue de la Libération 19 août 1944" (photothèque municipale)

la nuit, Marceau Cartelle rentrant de son travail rencontre avenue du Général Compans une colonne en fuite. Il est sauvagement abattu.

Sur l'aérodrome, un train de munitions explose, puis une ferme remplie de grosses bombes destinées à l'Angleterre... Nuit de combats, nuit de crainte, nuit d'espoir.

DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE

Les Allemands sont partis. Il faut maintenant s'habituer à la liberté, installer rapidement les nouvelles structures prévues conformément au programme du C.N.R. avec l'aval du G.P.R.F. encore à Alger.

A Blagnac, à l'époque gros village de moins de 3.000 habitants un Comité Local de Libération sous la présidence de Jean-Louis Puig remplace l'ancienne municipalité sans rencontrer de résistance.

A Toulouse, Raymond Badiou et le C.L.L. qu'il préside s'installent au Capitole. A la préfecture, le Conseil Département de la Libération (C.D.L.) présidé par Jean (Albert Carovis) remplace le Conseil Général. Il doit aider les divers C.L.L. à se constituer puis à fonctionner. Un Commissaire de la République, représente le

**COMITE DE LIBERATION NATIONALE
MUNICIPALITE PROVISOIRE**

Maire.....M.PUIG

Conseillers

Municipaux..... .MM. **RABARY Roger**
BEZARD /
AMIEL
PIED de VACHE
PUJOL MLN
VERGER . . . F.N
LORTET..... P.C.
GABARRE..... C.G.T.
Mme WEEKNET... U.F.F.,

Comité Local de Libération C.L.L. de Blagnac (août 1944)

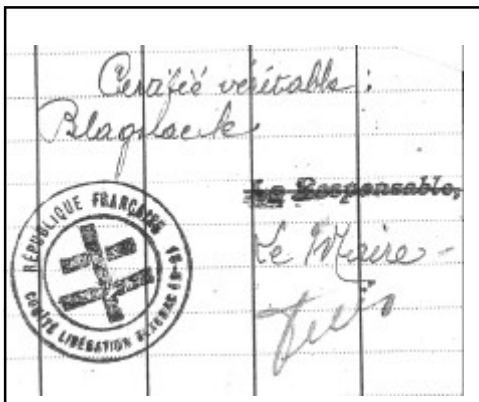
Gouvernement provisoire encore à Alger.

Ce renouvellement des pouvoirs politiques se reproduira dans toute la France au fur et à mesure de la Libération du territoire. Paris accueillera dans l'enthousiasme le Gouvernement Provisoire présidé par le Général De Gaulle et l'Assemblée consultative jusqu'à là installés à Alger.

L'aisance apparente de ces transmissions de pouvoir, effectuées aussi dans les diverses administrations civiles ou militaires, ne doit pas occulter la préparation longue et difficile, dans la clandestinité, les partenaires ne se connaissant que sous des noms d'emprunt.

C'est seulement le 19 août, lors de l'ultime réunion clandestine que les responsables toulousains décident de se révéler mutuellement leur véritable identité !

LA LIBÉRATION



La joie est dans les rues, on voit partout des drapeaux tricolores, le bonheur se lit sur tous les visages. Pourtant, la guerre continue une tâche immense attend les nouveaux responsables. Ils vont devoir résoudre « des problèmes d'une ampleur terrifiante »¹ pénurie dans tous les domaines, ravitaillement, matières premières de toutes sortes, difficultés de transport dues au manque de véhicules, de carburant, aux nombreux sabotages dans les chemins de fer et dans bien d'autres usines. Sur l'aérodrome, les structures aéronautiques sont très fortement endommagées.

A Blagnac, l'Armée de l'air française s'installe dans les nombreux locaux précédemment occupés par la Luftwaffe que ce soit des bâtiments comme « la nouvelle



Les maquisards et la population en fête dans les rues de Blagnac.

école de filles » rue Sarrazinière où des maisons particulières comme l'infirmierie allemande remplacée aussitôt par l'infirmierie française ou bien des baraquements destinés à loger la troupe, chemin des Sœurs, rue de la Libération où la cantine française succède à la cantine allemande...

¹ Serge Ravanel Op. Cité.



Les combattants de l'ombre fêtent la Libération.

Un petit groupe de prisonniers allemands, destinés à effectuer de multiples tâches est cantonné dans les locaux de l'ancienne mairie, rue du Vieux Blagnac et placé sous la responsabilité d'Ernest Argelès.

Le programme du C.N.R. prévoyait d'organiser des « milices patriotiques » en accord avec les états-majors FFI pour soutenir l'action des Comités de Libération. A Blagnac, Jean Gabarre se souvient : « Nous étions regroupés dans une maison de la rue du Docteur Guimbaud. Munis d'un brassard tricolore orné d'une croix de Lorraine et des trois lettres F.F.I., nous assurions à tour de rôle des rondes de nuit, nous gardions les prisonniers allemands... nous étions jeunes et prêts à remplir toute mission ordonnée par le Comité local ».

LES COMITÉS DE LIBÉRATION D'ENTREPRISES

Depuis les premières pages de cet article, les références au Programme du C.N.R. sont nombreuses. Comme l'écrit Serge Ravel dans l'ouvrage déjà cité : « si sa divulgation pendant l'occupation ne fut pas considérable... il connut une grande faveur après la Libération. Sans doute répondait-il aux besoins et sentiments d'une

majorité des Français à l'époque. Il exerça une forte influence sur la politique intérieure de l'après-libération ».

Dès le dernier jour du mois d'août on assiste à une extraordinaire mobilisation de la population pour comprendre tout d'abord, les nouveaux enjeux et participer à leur réalisation. Il n'est plus nécessaire de se cacher pour écouter Radio-Londres. La radio locale n'est plus la voix de l'occupant ou de ses collaborateurs. Il en est de même pour la presse. De nouveaux journaux paraissent ; malgré leur minuscule format, leur très mauvais papier, ils ne connaissent pas d'invendus.

Cette volonté de participer à la création d'une société nouvelle se manifeste dans les entreprises. Une des premières décisions du C.N.R. invitait « les responsables des organisations déjà existantes à former des comités de villes et de villages, d'entreprises ».

Très vite, dans les usines, les sociétés de transport, de sources d'énergie, le secteur commercial, la radio et même au Théâtre du Capitole des comités locaux se constituent et sous différentes formes expriment la volonté de voir le personnel gérer et contrôler les entreprises publiques ou privées afin de mieux servir la population et soutenir l'effort de guerre. Dès le 23 août une déclaration du Comité de la S.N.C.A.S.E. (Société Nationale de Construction Aéronautique) popularisée par la radio et la presse est donnée en exemple à toutes les usines toulousaines. Elle conclue

*« Tous au travail avec ardeur !
Vive la France et la IV^e République ! »*

Ces comités rassemblent les représentants des divers mouvements de résistance, syndicats et partis politiques signataires du programme du C.N.R. Si le commissaire de la République essaie parfois de freiner leur activité il en va tout autrement du C.D.L., de son président Albert Carovis (M. Jean) et de ses diverses composantes. Monseigneur Salièges, lui-même dans un discours prononcé le 3 septembre lors du Te Deum de la victoire, déclare : « Il faut que le prolétariat disparaisse » énumère les mesures à prendre, en particulier participation des ouvriers à la gestion de l'entreprise « Retenez cette date, 1944, le monde ouvrier a atteint sa majorité ».

Remarquable consensus !

COMITÉS MIXTES À LA PRODUCTION

REPUBLIQUE FRANÇAISE

« Instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie. »

« Le droit du travail et le droit au repos (...). La garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine. »

PROGRAMME

« Un plan complet de la sécurité sociale. (...) Une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours. »

DU

CONSEIL NATIONAL

DE LA

RÉSISTANCE

(C. N. R.)

« Le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie. »

« Ainsi sera fondée une République nouvelle. »

POUR L'ÉCOLE Le Rapport
Langevin-Wallon

Un secteur important de l'industrie toulousaine concerne particulièrement notre commune, celui de l'aéronautique où dès les premiers jours de la Libération des Comités de Libération d'Usine (C.L.U.) sont mis en place dans tous les établissements : atelier d'Air France (23 août) Latécoère (28 août), A.I.A à Blagnac, Bréguet, E.R.A. et surtout S.N.C.A.S.E. à St Martin du Touch qui semble jouer le rôle de leader. La plupart de ces comités succèdent à des C.L.L. existant déjà dans la clandestinité. Ils rassemblent des ouvriers, des techniciens et des représentants des diverses composantes du C.N.R. Rapidement ils affirment leur volonté de jouer un rôle dans la gestion des usines pour réparer les dégâts causés par les sabotages, les bombardements, les destructions causées par la Luftwaffe avant sa fuite et relancer la production. Cette situation inquiète les chefs d'entreprise dont l'autorité est mise en cause. A la S.N.C.A.S.E., où le C.L.U. propose un projet d'accord, si la direction accepte certaines mesures, elle refuse absolument le « contrôle de la marche de la fabrication et celui des services commerciaux ».

Pierre Bertaux, commissaire de la République inquiet de l'effervescence qui règne dans les usines essaie de freiner le mouvement. Sollicité par les deux partis, il décide toutefois de favoriser la création de Comités de Gestion réclamés par tous les C.L.U. afin de définir les prérogatives de chacun. « Définir c'est aussi limiter et ménager l'avenir ».

De cette situation complexe, point de mire et source d'exemple pour l'ensemble des travailleurs vont naître les « Comités mixtes à la Production ».

Un rapport du Préfet le 9 septembre, précise que c'est bien à la demande des comités mixtes de gestion que dès le 8 septembre des pourparlers se sont ouverts entre les divers protagonistes.

Les 12 et 13 septembre une discussion contradictoire et décisive se déroule à la Préfecture. Elle est présidée par le Commissaire de la République assisté « du très grand juriste Grunebaum Ballin, replié à Toulouse, ami de Léon Blum ». Les représentants des C.L.U. ceux des syndicats et les dirigeants d'entreprise étaient parties prenantes. Le Président du C.D.L. Pierre Bertaux, Jean (Carovis) un délégué du Front National et Bernard (Dupont) P.C. participaient aussi à la discussion.

A Alger, par ordonnance du 22 mai 1944, Fernand Grenier, ministre de l'Air, avait créé et installé dans les établissements techniques de l'Air des Comités mixtes à la Production.

Cette ordonnance déjà connue des résistants et communiquée officiellement au Commissaire de la République par une délégation arrivée d'Alger le 29 août, va ser-



Les Allemands avant de s'enfuir ont fait exploser la ferme de Canquet où étaient entreposées des V1.
Des maquisards posent devant une bombe détruite.

vir de texte de référence.

Les comités prévus à Alger ne réservaient au personnel qu'un rôle purement technique mais aucune participation à la gestion ou à son contrôle n'avait été envisagée, le ministre ayant été mis en minorité sur ce point par le gouvernement d'Alger.

Il était impensable de reprendre telle quelle cette ordonnance. Le commandant Bertin et Lucien Llabrès, militant syndicaliste de longue date exprimèrent fortement qu'ils souhaitaient « une collaboration totale et non une collaboration à sens unique ».

Habilement, avec éloquence Pierre Bertaux engagea les deux parties à « s'élever au-dessus des intérêts personnels privés immédiats pour ne penser qu'à l'intérêt de la nation » afin de construire « une œuvre utile et raisonnable ». D'un commun accord on convint d'appeler ces nouveaux comités : Comités à la Production. « Nos efforts tendent vers un seul but, la production et non pas un nouveau régime de propriété » dit Lucien Llabrès.

Après deux journées de débats, longs et difficiles la participation directe à la gestion écartée, le pouvoir de décision écarté il ne reste aux Comités qu'un droit de

contrôle sur la gestion.

L'avenir dépendrait dorénavant du rapport de forces dans l'entreprise et dans le pays. Avec un sens réel de responsabilité pour « éviter de laisser persister une période d'anarchie en attendant que le gouvernement agisse à l'échelon national » Un accord solennel (et non officiel car Pierre Bertaux ne le contresigne pas) est conclu le 13 Septembre entre les sept directeurs d'usine d'une part et les neuf représentants des syndicats, sept délégués des C.L.U. et Jean Carovis président du CDL d'autre part. Cet accord sera connu sous le nom « Accord de Toulouse ».

D'autres comités sont créés à Toulouse à Albi, à Marseille, Lyon... ce qui incite peut-être le gouvernement à décider l'adoption du principe de la création, par ordonnance du 1er octobre 1944, de « Comités mixtes à la Production qui dans les grandes entreprises seraient obligatoirement appelés à associer par leur direction la classe ouvrière à la gestion ». Mais en aucune façon à modifier le droit de propriété.

Les CMP sont ainsi à l'origine des futurs Comités d'entreprise. Sont-ils « ce maillon nouveau de la chaîne infinie du progrès social » comme le disait Grunebaum Vallin ?

C'est dans l'aviation qu'ils prirent leur plein essor en raison du soutien apporté par le Ministre de l'Air qui imposa par décret le 25 février 1946 le modèle toulousain à l'ensemble des usines aéronautiques réquisitionnées en septembre 44.

Avec Serge Ravanel on peut retrouver dans cet accord de Toulouse la continuité de l'esprit de la Résistance « Aujourd'hui nous sommes fiers d'Airbus. La Résistance dans les usines d'aviation avait été puissante. Les sabotages des avions allemands en construction ou en réparation furent nombreux. Mais il y régnait aussi le désir de faire revivre, ensuite, la tradition aéronautique française, celle qui aboutirait aux programmes Caravelle, Concorde, puis Airbus ».

L'année 44 n'est pas achevée. Paris et Marseille sont libérés le 25 août, le Nord, le Pas de Calais et Lyon début septembre ; Belfort et Strasbourg en novembre. Le camp

ACCORD COLLECTIF

conclu à Toulouse les 12 et 13 septembre 1944

entre les directeurs des Etablissements de Constructions et d'Etudes aéronautiques de Toulouse et de la Région et, d'une part, les représentants des Organisations syndicales des Métaux auxquelles sont attachés les travailleurs des industries aéronautiques, d'autre part, les représentants des Comités de Libération des Etablissements d'Etudes et de Constructions aéronautiques de Toulouse et de la Région.

du Struthof est évacué par les Allemands le 1^{er} septembre.

Noël 1944, sixième Noël de guerre, les prisonniers de guerre et les déportés sont toujours en Allemagne.

Au premier jour de l'an 1945, des territoires français sont toujours occupés par l'armée allemande ! Pourtant, la fin de ce cauchemar est proche.

BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

- Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale n° 131. Ed. PVF juillet 1983. Article « Aux origines des Comités mixtes à la Production. Rolande Trempe. Université Toulouse le Mirail.
- Weill (Henri) : Les valeurs de la résistance. Entretiens avec Serge Ravanel. Ed. Privat. Juin 2004.
- Archives municipales de Blagnac – 1 L 28.
- Fonds Caussat
- Le programme du CNR.
- 1944. La France se libère - Humanité hebdo
- . Ainsi sera fondé une république nouvelle (Jean-Emile Decoin)
- . Le monde du travail doit se réapproprié l'histoire (Serge Wolikow - historien)
- . Robert Chamberion - Secrétaire général adjoint du CNR (entretien réalisé par Charles Sylvestre).
- 1944. "Cinquantième de la Libération de la Haute-Garonne". Conseil Général Haute-Garonne - Base design - Avril 1944)
- Blagnac Questions d'histoire n° 5, 6, 7, 8, 11, 21.
- Documents et souvenirs personnels.

Abréviations :

C.D.L. : Comité Départemental de Libération

C.L.L. : Comité Local de Libération

C.L.E. : Comité de Libération d'Entreprise

C.L.U. : Comité de Libération d'Usine

C.M.P. : Comité Mixte à la Production

C.E. : Comité d'Entreprise

TÉMOIGNAGE DE MADAME CONTIE.

« Avec mon mari, le docteur Léon Contie, nous habitons place de la Mairie. Il fut très souvent sollicité par des soldats ou des officiers de l'armée d'occupation qui, malades, venaient se faire soigner au lieu d'aller à leur infirmerie. Chaque fois, nous avions peur car nul ne pouvait prévoir l'issue de ces consultations. Ma plus grande frayeur fut une nuit où notre maison retentit de coups violents frappés à la porte.

Mon mari me dit alors « file, file vite » (je pouvais m'échapper par les jardins). Mais les allemands s'éloignèrent, continuant leur cirque dans le village. Ils étaient ivres tout simplement. Le calme revenu, il me révéla son activité clandestine dans un groupe de médecins toulousains qui aidaient les maquisards, cachaient et soignaient les blessés, procuraient de fausses attestations pour aider les jeunes désireux d'échapper au S.T.O.

Pendant deux mois il a soigné un de ces réfractaires, atteint de fièvre typhoïde, caché par son père dans le grenier de sa maison, place de la Mairie. Après la Libération les gendarmes lui révélèrent qu'ils prenaient grand soin d'aller dans la journée mener leur enquête chez les parents, sachant très bien que le docteur ne viendrait que la nuit voir le jeune homme qu'ils étaient chargés de rechercher. Il avait aussi délivré un faux certificat de maladie à Marcel Langer, sans même l'avoir rencontré. Mais ce résistant, membre de la M.O.I (main d'œuvre immigrée) fut arrêté alors qu'il transportait des armes, condamné à mort et guillotiné. La police découvrit ce certificat. Fort heureusement, M. Pons, policier chargé de l'enquête, ancien camarade de mon mari au temps de leur vie d'étudiants réussit à neutraliser l'affaire... évitant le pire.

J'appris plus tard que mon mari était dans un groupe placé sous la responsabilité du Professeur Bugnard. Dans la région toulousaine, le Comité médical de la Résistance, en liaison avec le Comité national, rassemblait au moins trois cents médecins, du généraliste de campagne aux professeurs les plus célèbres « Un esprit de déontologie s'implantait, conduisant les individus à bien faire leur métier dans l'intérêt général. Par exemple dans le domaine médical... Aux lendemains de la Libération ils firent tout pour créer une médecine de haut niveau » (S. Ravanel, ouvrage cité).

Dans les journées qui précédèrent le 19 août, on sentait déjà de l'affolement parmi les troupes allemandes installées dans le village. Puis, peu à peu, les maisons, les baraquements se vidèrent et comme tous les Blagnacais, le soir venu, nous nous sommes barricadés dans notre maison. Roulements de camion, fusillades, explosions se succédèrent. Après une interminable nuit d'angoisse, ce fut le dimanche matin, le calme puis la joie de la libération ».